

**COMPTE-RENDU DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 8 Février 2016**

Le 8 février 2016, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard GRISON, Président, au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Jean-Claude AUBERT, Marie Jeanne BEGUET, Christine CIOLFI, Brigitte COULON, Pascal CUNY, Dominique DESFORGES, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Françoise DUVILLARD, Olivier EYRAUD, Christine FORNES, Yann GALLAY, Bernard GRISON, Béatrice GUERIN, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Raymond MOUSSY, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Michel RAYMOND, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Frédéric VALLOS, Dominique VIAL.

Absents excusés : Christian BAISE, Nathalie BARDE (pouvoir à Jacky DUTRUC), Hubert BONNET (pouvoir à Béatrice GUERIN), Noël CHEYNET (pouvoir Dominique VIAL), Chantal NOEL (pouvoir Yves DUMOULIN), Etienne SERRAT (pouvoir Christine CIOLFI), Claude TRASSARD (pouvoir à M. PECHOUX).

Assistaient : Jean-José BETTIOL (Beauregard), Roger CHORIER (Civrieux), Michel DUROUSSIN (Rancé), Pierre LUCIDOR (Toussieux).

Secrétaire de séance : Brigitte COULON

COMPTE RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE :

Le compte rendu du 21 décembre, n'appelant pas de remarque, est approuvé à l'unanimité.

INFORMATIONS PREALABLES DONNEES EN SEANCE

• **Vie communautaire**

Avis favorable de la commission départementale de sécurité et d'accessibilité, à la proposition d'Agenda d'accessibilité (Ad'AP) pour 12 ERP de la CCDSV ; L'arrêté préfectoral autorise la réalisation de cet Ad'AP pour une durée maximale de 6 ans, soit jusqu'au 1^{er} décembre 2021.

• **Subventions accordées**

Agence de l'eau RMC

- 5 168 € pour plan d'épandage des boues de la Station de Massieux ;
- 2 500 € pour la mise à jour du zonage d'assainissement de St Bernard ;
- 11 015 € pour l'étude de diagnostic des eaux pluviales des zones d'activités (GEMAPI).

ORDRE DU JOUR :

1. Débat d'orientations budgétaires
2. Vente de terrain à la société NAJJAR Technoparc Saône Vallée à Civrieux
3. Nouveaux dossiers ORC
4. Avance de subvention aux associations (OT, VSDI)
5. Avenant à la convention de service d'instruction ADS
6. Remplacement de délégués au SMICTOM
7. Questions diverses

1 FINANCES – Débat d'orientations budgétaires 2016 (Voir Diaporama joint)

Le bureau communautaire du 28 janvier a étudié les propositions de la commission finances en vue du débat sur les orientations budgétaires pour 2016 que doit tenir le conseil communautaire conformément à l'article L 5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il est rappelé que le débat d'orientations budgétaires n'a pas de caractère décisionnel.

Budget principal

Les résultats comparés 2014 et 2015 font apparaître une capacité d'autofinancement brute (recettes – dépenses de fonctionnement) qui se réduit alors que le capital des emprunts à rembourser augmente.

Mécaniquement, la CAF nette (CAF brute - capital des emprunts) se dégrade et oblige à un examen attentif des propositions pour 2016 et au-delà pour éviter que le phénomène s'accroisse.

Différentes pistes d'amélioration ont été étudiées par le bureau et sont soumises au conseil communautaire :

- Hausse de la fiscalité (taxe d'habitation et CFE) sur la période 2016 à 2020 ;
- Maîtrise des dépenses de fonctionnement ;
- Réduction de la dotation de solidarité communautaire aux communes ;
- Parc d'activités de Montfray : Décalage du bilan prévisionnel de la concession avec la SERL qui prévoit un solde négatif de 664k€ en 2016 alors que ce solde serait positif de 528k€ en 2017 ; Transfert de la comptabilité du parc d'activités du budget général au budget annexe aménagement des zones d'activités ;
- Priorisation des investissements en 2016.

Le conseil communautaire a largement débattu des 3 premières propositions et notamment de la baisse éventuelle de la dotation de solidarité.

Concernant le PA de Montfray à Fareins, M. EYRAUD signale l'absence d'inscription de crédits en 2016 pour le remboursement du capital de l'emprunt de 1 759k€. M. GRISON rappelle que cet emprunt étant « in fine », l'inscription budgétaire se fera en une seule fois pour la totalité du capital à l'échéance du prêt (2020).

Par ailleurs, M. le Président précise qu'un examen approfondi du transfert de la comptabilité du PA Montfray du budget Principal au budget Aménagement des Zones d'Activités est en cours par les services de la Préfecture de l'Ain, de la DDFIP, de la Trésorerie de Trévoux et de la CCDSV. En effet, si en 2014, le PA Montfray a eu un impact favorable pour le Budget Principal, grâce à la perception d'une subvention départementale de 400k€, en 2016 il pèse pour 667k€ de travaux et de versement d'avance à la SERL. Les dépenses consacrées à ce parc d'activités se poursuivront jusqu'en 2019.

Concernant les dépenses de fonctionnement, Mme COULON demande des explications sur l'augmentation de la masse salariale entre le « réalisé 2015 » et le « prévisionnel 2016 ». M. GRISON indique que l'augmentation entre le prévisionnel 2015 et celui de 2016, est limitée à 1,6% ; Elle comprend la prévision de remplacement d'un certain nombre d'agents. Il est nécessaire de rapprocher le montant des dépenses de personnel de celui des recettes perçues à ce titre, soit des budgets annexes, soit du service ADS, soit de l'assurance du personnel.

Mme COULON souligne la nécessité d'un cadrage des dépenses de fonctionnement afin de maintenir une CAF nette constante et permettre à la collectivité de financer des investissements lourds.

L'augmentation des taxes « ménage » proposée se justifie par les services aux habitants offerts par la communauté de communes, même si cette décision peut être difficile à soutenir politiquement. En revanche la collectivité aurait intérêt à préserver les entreprises en maintenant son taux actuel de CFE.

M. AUBERT rappelle que l'augmentation de 0,1% du Versement Transport (assis sur la masse salariale des entreprises de plus de 11 salariés) et déjà actée par le Conseil, s'ajouterait à cette augmentation de la CFE pour les entreprises.

M. RAYMOND s'étonne que les dépenses de fonctionnement ne soient pas mieux maîtrisées.

M. GRISON informe le Conseil qu'une réunion de Bureau supplémentaire aura lieu le 17 février 2016 afin d'arbitrer sur les dépenses 2016 du Budget Principal.

En amont de cette réunion chaque vice-président est chargé de revoir à la baisse les dépenses de fonctionnement de son domaine d'action, conformément la note de cadrage établie par le Président (-2% en dépenses global et à périmètre constant) et de prioriser les dépenses d'investissements. Le résultat de ce travail sera débattu le 17 février et présenté au Bureau du 25 février et au Conseil du 14 mars 2016.

Après débat, deux consultations de principe ont été soumises au conseil communautaire :

- D'une part, sur une baisse éventuelle de la dotation de solidarité en 2016 ; résultats : 28 contre, 4 abstentions, 3 pour. Mr Raymond n'ayant pas pris part au vote,
- D'autre part, sur la hausse de la fiscalité ménage ; résultats : 10 contre, 5 abstentions, 21 pour.

Budget annexe assainissement collectif

Les orientations proposées reprennent celles engagées en 2015, à savoir :

- Hausse du produit de la redevance de 5 % par an conformément à la délibération 2015C81 de juillet 2015 ;
- Encaissement en 2016 des PAC en retard sur les exercices précédents ;
- Prise en compte en 2016 du nouveau contrat d'exploitation attribué en 2015 (dont le cout augmente fortement) et de la mise en service de la station d'épuration des bords de Saône.
- Les propositions d'investissement pour 2016 permettraient d'engager notamment les études et les travaux de nouvelles stations à Villeneuve et à Fareins, une extension de réseau à Savigneux, et un important programme de travaux pour 2016.

L'excédent d'investissement constaté pour l'exercice 2015 permettra de ne pas recourir à l'emprunt en 2016.

Budget annexe aménagement des zones d'activités

Sous réserve du transfert des comptes du Parc d'activités de Montfray à ce budget, et hors variations de la valeur du stock de terrains, les orientations proposées pour ce budget portent principalement :

- En dépenses, sur les études de maîtrise d'œuvre et les travaux d'aménagement de la 2^{ème} tranche du Technoparc Saône Vallée à Civrieux, ainsi que sur les travaux de finition de la voirie de la zone de la Gravière à Fareins.
- En recettes, sur les ventes de terrains, certaines à ce stade, notamment celle du terrain d'emprise du bâtiment Duqueine au budget immobilier d'entreprise pour 947 k€ en 2016.

Budget annexe immobilier d'entreprise

La principale opération de ce budget qui permet de gérer les locations de bâtiments que la Communauté de communes a construit ou aménagé pour des entreprises, correspond à la construction du bâtiment Duqueine sur le Technoparc Saône Vallée à Civrieux pour lequel un loyer progressif a été convenu au terme d'une convention de location sur 15 ans.

L'orientation proposée pour ce budget consiste à acheter le terrain d'emprise du bâtiment Duqueine, actuellement comptabilisé au budget aménagement des zones d'activités grâce à l'emprunt contracté en 2015 (1 M€) et négocié avec un différé d'amortissement de 2 ans. Ce décalage dans le remboursement du capital de l'emprunt coïncidera avec l'augmentation prévu du loyer en 2018.

Budget annexe transport

Ce budget intégrera en 2016 l'extension du périmètre de transports aux 19 communes de la CCDSV, pour le réseau Saônibus et les transports scolaires en complémentarité des lignes de transports départementales.

Pour équilibrer ces nouvelles dépenses de fonctionnement, deux orientations principales sont proposées :

- Une augmentation du versement transport de 0.5% à 0.6% à partir du 1^{er} juillet 2016 ;

- La mise en place de frais de dossier pour les transports scolaires (dégressifs en fonction du nombre d'enfants) pour couvrir les dépenses liées à la réalisation des cartes.

En investissement, les dépenses concerneront l'acquisition de poteaux d'arrêt de bus pour le nouveau réseau Saônibus et l'équipement de la billettique OÙRA ! prévue pour une mise en service en septembre 2017.

Budget annexe gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

Ce budget créé en 2015 (délibération 2015C131 du 21 décembre 2015) comptabilisera les dépenses et recettes affectées à la compétence GEMAPI transférée par les communes.

Il est proposé, pour ce premier budget, de prendre en compte :

- En fonctionnement, les participations aux syndicats de rivières (SIAH et SRTC), une participation au budget principal pour les charges de personnel et un virement en investissement ;
- Un produit de la taxe GEMAPI de 180 k€ et le reversement par le budget principal de la réduction de l'attribution de compensation liée au transfert de charges (cotisation des communes aux syndicats) ;
- En investissement, environ 180 K€ d'études et de travaux en dépenses prévus au contrat de rivière de la Saône géré par l'EPTB Saône Doubs et en recettes les subventions prévues à ce même contrat de rivière de la Saône.

⇒ *Le conseil communautaire prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires 2016.*

2 DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Technoparc à Civrieux - Vente de terrain à la Société NAJJAR

M. SIMMINI, Vice-Président en charge du Développement économique, informe le Conseil que la société NAJJAR souhaite acquérir une parcelle de terrain sur le Technoparc Saône Vallée à Civrieux d'une superficie 8 530 m² (lot 16) pour réaliser une construction immédiate d'un bâtiment de 2 500 m² (avec possibilité d'extension) comprenant bureaux, locaux sociaux, laboratoire, espace de production / conditionnement et de stockage.

La société NAJJAR a été créée en France en 1996 par Mr NAJJAR, médecin de formation. Syrien d'origine, issu d'une famille de Maîtres savonniers d'Alep depuis 4 générations, il décide de faire connaître les bienfaits du savon d'Alep en France.

L'organisation et l'activité de la société ont évolué : Installée à Villeurbanne en 2004, elle commercialise désormais ses produits en France mais aussi à l'international, et développe un pôle R&D de conception et de fabrication de produits cosmétiques bio « Made in France » sous le nom de NAJEL.

Elle a obtenu la certification biologique et écologique pour la majorité de ses produits et s'inscrit résolument dans une logique d'innovation et de développement durable.

Actuellement basée dans des locaux de 1 200 m², trop étroits, elle souhaite acquérir des locaux plus importants pour assurer son développement en France et à l'international.

Le chiffre d'affaires de cette société est en progression régulière depuis plusieurs années avec un résultat net en évolution. Elle intervient en grande partie sur le marché français mais aussi avec de grandes enseignes commerciales. Sa présence, depuis bientôt 10 ans, sur les plus grands salons étrangers (Allemagne, Italie, Hong Kong, Tokyo), explique que 40 % de son chiffre d'affaires provienne de l'international et notamment de l'Europe.

La société NAJJAR a un effectif de 15 personnes dont un laboratoire de formulation qu'elle souhaite développer. Elle a prévu d'embaucher 2 à 3 personnes dans l'immédiat pour son service production. Elle espère par la suite recruter 1 à 2 personnes par an.

Un accord est intervenu pour un prix de 45€ HT /m². L'avis des domaines est en cours.

La TVA concernant ces transactions porte sur la marge qui résulte de la différence entre le prix d'acquisition initiale du ou des terrains formant les différents lots et leur prix de vente, selon le tableau suivant :

Surface Vendue (m ²)	Prix d'acquisition		Prix de vente (HT)		Marge	TVA sur marge (20%) €/m ²
	€/m ²	Montant	€/m ²	Montant		
8 515	8,75	74 506,25 €	45	383 175 €	308 668,75	61 733,75

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire à l'unanimité approuve la promesse de vente à la société NAJJAR ou à tout autre entité qui lui serait substituée, sur le Technoparc Saône Vallée à Civrieux, d'une superficie d'environ 8 515 m² (lot 16) au prix de 45 € HT/m², soit un montant total de 383 175 € HT. Le montant TTC s'établit à 444 908,75 € TTC avec une TVA sur marge de 61 733,75 €.

⇒ Le Conseil mandate le Président pour signer tous les actes nécessaires à cette promesse de vente et notamment l'acte authentique de vente.

3 FINANCES – Nouveaux dossiers ORC

M. SIMMINI, Vice-Président en charge du Développement économique, informe le Conseil que le 3^{ème} comité de pilotage de l'Opération Rurale Collective du 15 décembre 2015, a validé 5 nouveaux dossiers pouvant bénéficier des aides de l'Etat et de la CCDSV.

Ces dossiers correspondent à une attribution de subvention totale de 29 458 dont 9 721,33 € de subventions FISAC et 19 736 ,67 € de subventions CCDSV.

82 646,66 € d'aides ont déjà été attribués en 2014 et 2015. Avec ces nouvelles attributions, il restera donc un montant de 37 895 € de subvention à attribuer, sur l'enveloppe globale d'aide à la modernisation des entreprises (100 000 € CCDSV et 50 000 € FISAC), soit 25%.

⇒ Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité attribue les subventions FISAC pour la modernisation des entreprises dans le cadre de la 3^{ème} phase de l'ORC aux 5 dossiers présentés dans le tableau ci-dessous, pour un total de 9 721.33 €

⇒ Toujours à l'unanimité, le Conseil attribue les subventions CCDSV pour la modernisation des entreprises dans le cadre de la 3^{ème} phase de l'ORC aux 5 dossiers présentés dans le tableau ci-dessous, pour un total de 19 736.67 €.

Entreprise	Commune	Projet
AITM Alain THELISSON	Savigneux	<ul style="list-style-type: none"> • Objectif de l'entreprise : création de l'entreprise • Investissement prévu : achat d'équipement professionnel et d'un véhicule aménagé • Coût du projet : 46 838 € • Subvention ORC sollicitée : 9 000 € (soit 3 001,50 € FISAC et 5 998,50 € CCDSV)
AINFO Services Frédéric BRU	Reyrieux	<ul style="list-style-type: none"> • Objectif de l'entreprise : développement et déménagement • Investissement prévu : achat d'équipement et de matériel • Coût du projet : 27 117, 19 € • Subvention ORC sollicitée : 5 423€ (soit 1 808,4 € FISAC et 3 614,6 € CCDSV)
L'instant PRIMEUR Jean-Paul PATUREL	Reyrieux	<ul style="list-style-type: none"> • Objectif de l'entreprise : aménagement espace vente et stockage • Investissement prévu : agencement boutique et chambres froides, agrandissement de l'espace de stockage • Coût du projet : 30 179,25 € • Subvention ORC sollicitée : 6 035 € (soit 2 012,50 € FISAC et 4 022,50 € CCDSV)
Le BAROQUE Mickaël ALCAIDE	Trévoux	<ul style="list-style-type: none"> • Objectif de l'entreprise : création d'un restaurant bar • Investissement prévu : installation d'une cuisine, aménagement de la salle bar restaurant et de son accessibilité, remise aux normes électriques • Coût du projet : 48 693,45 € • Subvention ORC sollicitée : 9 000 € (soit 3 001,50 € FISAC et 5 998,50 € CCDSV)

Relais de la gare Bruno ROCHE	Villeneuve	<ul style="list-style-type: none"> • Objectif de l'entreprise : mise en conformité des toilettes du restaurant pour l'accessibilité • Investissement prévu : création de toilettes aux normes d'accessibilité et rénovation de la salle jouxtant les toilettes • Coût du projet : 15 744,56 € • Subvention ORC sollicitée : 3 148 € (soit 1 050 € FISAC et 2 098 € CCDSV)
----------------------------------	------------	--

4 FINANCES – Avance sur Subventions aux associations OT et VSDI

M. PECHOUX, Vice-Président en charge du Tourisme, informe le conseil que l'Office de tourisme « Ars-Trévoux Tourisme », issu de la fusion des deux anciens offices, sollicite comme tous les ans, une avance sur la subvention annuelle 2016, afin de faire face aux échéances du 1^{er} semestre, notamment au versement des salaires. Cette subvention sera attribuée après vote du budget primitif de la CCDSV, soit après le 14 mars 2016.

A titre d'information, l'avance de subvention accordée pour 2015 s'était élevée à 95 000 €. Il est proposé pour 2016 de verser une avance forfaitaire, à valoir sur la future attribution annuelle, à la même hauteur de 95 000 €.

Il est rappelé que l'attribution annuelle se fait au regard du budget prévisionnel de l'année et des résultats de l'année antérieure que l'association présente à l'appui de sa demande de subvention. Cette avance ne préjuge donc pas du montant de l'attribution pour 2016.

⇒ *Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité approuve le versement d'une avance forfaitaire de 95 000 € à valoir sur l'attribution de la subvention de fonctionnement annuelle 2016 à l'Office de tourisme « Ars-Trévoux Tourisme ».*

Monsieur Richard SIMMINI, Vice-Président en charge du développement économique, de l'Emploi et de la Formation informe le Conseil que l'association VSDI soutient la création d'entreprises à travers l'attribution de prêt relais. Elle est financée par des participations des collectivités locales, définies par un barème selon le nombre d'habitants.

Afin de faire face à ses charges de fonctionnement et dans l'attente du vote du budget, l'association sollicite une avance sur la subvention 2015 à hauteur de 9 000 € (50 % de la subvention attendue pour 2016). Pour mémoire, la CCDSV a attribué à l'association 18 200 € en 2015.

Il est rappelé que l'attribution annuelle se fait au regard du budget prévisionnel de l'année et des résultats de l'année antérieure que l'association présente à l'appui de sa demande de subvention. Cette avance ne préjuge donc pas du montant de l'attribution pour 2016.

⇒ *Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité approuve le versement d'une avance forfaitaire de 9 000 € à valoir sur l'attribution de la subvention de fonctionnement annuelle 2016 à l'association VSDI.*

5 ADMINISTRATION GENERALE – Avenant à la convention de service d'instruction ADS

M. AUBERT, Vice-Président en charge de l'aménagement et des transports, informe le Conseil qu'après une année pleine de fonctionnement, le résultat du service ADS géré par la Communauté de communes Centre Dombes, fait apparaître pour les années suivantes un déficit prévisionnel qui doit être anticipé et corrigé dès 2016.

En effet, le nombre d'actes instruits en 2015 n'a pas atteint celui qui avait été prévu et les dossiers transmis au service ADS sont souvent les plus complexes et donc ceux qui nécessitent le plus de temps d'instruction.

Par ailleurs, les communes sollicitent plus fortement que prévu le service ADS unifié pour des conseils téléphoniques chronophages pour un coût qui reste forfaitaire (part fixe).

Il est rappelé que le cout du service est constitué de deux parts :

- L'une dite fixe, elle-même composée de 2 parts : une cotisation forfaitaire annuelle par commune correspondant à un droit d'entrée et une cotisation forfaitaire selon la population, correspondant à l'assistance téléphonique fourni par le service.
- L'autre part, variable, est établie en fonction du nombre de dossiers instruits par le service. Un coût unitaire selon le type de dossiers a été arrêté selon la complexité des dossiers (CU, DP, PC simple ou collectif, etc ...).

Il est également rappelé qu'il s'agit d'une compétence communale, pour laquelle la Communauté prend en charge la part fixe.

Pour corriger le déficit du service, le comité de pilotage du service ADS (présidents et vice-présidents des 4 communautés associées), propose que le montant de la part fixe de la participation des EPCI soit revu à la hausse. Initialement fixé à 0,84€/habitant, il serait porté à 1€/hab. selon le tableau suivant :

Composantes de la contribution au service ADS			Prix unitaires
Part fixe	Droit d'entrée	Fonction du nb de communes	218 €/commune
	Assistance tél. conseils techniques et juridiques	Fonction de la population	1 €/hab.
Part variable	Instruction des dossiers	Coût unitaire par PC et DP division	134 €/PC
		Coût unitaire par Cua	27 €/CUa
		Coût unitaire par Cub	54 €/CUB
		Coût unitaire par DP	67 €/DP
		Coût unitaire par PA, PC ERP et PC Collectifs	403 €/PA
		Coût unitaire par PD	27 €/PD
Mission			400 €/journée + 50€/heure supp

Cela nécessite de modifier la convention passée entre les 4 communautés pour gérer le service ADS. En l'espèce, c'est l'annexe 3 de la convention (article 14 -dispositions financières) qui doit être modifié par voie d'avenant.

- ⇒ *Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire à l'unanimité approuve la proposition de modification du coût du service ADS pour ce qui est de la part fixe (passage de 0.84€ par habitant à 1€). Le Conseil autorise le président à signer l'avenant n°2 à la convention avec les 3 autres communautés de communes pour la mise en œuvre du service ADS unifié.*

6 ADMINISTRATION GENERALE – Remplacement de délégués au SMICTOM

En l'absence de M. SERRAT, Vice-président chargé de l'Environnement, le président indique que la Commune de Beauregard nous a informé que M. Jacky CENDRIER, délégué titulaire de la CCDSV au SMICTOM, a démissionné de son poste et qu'il convient donc de le remplacer.

La commune de Beauregard propose la candidature de M. Hakim KAABECHE en remplacement de M. Jacky CENDRIER.

Après appel à candidatures, aucun autre candidat ne s'est fait connaître.

- ⇒ *Après vote à bulletins secrets, M. Hakim KAABECHE a obtenu la totalité des suffrages. Il est donc désigné délégué titulaire au SMICTOM en remplacement de M. Jacky CENDRIER.*

7 QUESTIONS DIVERSES

Avancement du PLUi : Sur une question de M. REY, M. AUBERT indique au Conseil que le dossier a pris du retard. La consultation d'un cabinet d'étude pour formaliser le projet de territoire qui servira de base au projet d'aménagement et de développement du territoire a été lancé cette semaine. Un nouveau calendrier moins ambitieux devra être établi.

La séance est levée à 23h30.

**Le Président,
Bernard GRISON**

Prochaine réunion du Conseil Communautaire le 14/03/2016 à 20h30

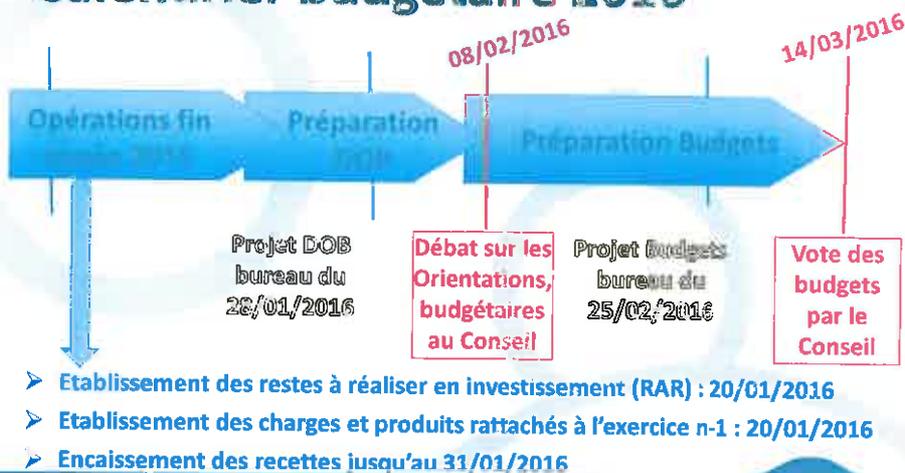
Contributions de la commission Finances au Débat d'Orientation Budgétaire

1^{ère} vice-présidente Brigitte COULON

Conseil du 08/02/2016

DOMBES
SAÔNE VALLÉE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Calendrier budgétaire 2016



Conseil du 08/02/2016

DOMBES
SAÔNE VALLÉE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Budget Général – Résultats 2014

	INVEST	FONCT.	TOTAL	Observations
Recettes	3 522 818	11 071 710	14 594 528	
Dépenses	- 2 114 235	- 10 082 176	-12 196 411	
RESULTAT 2014	1 408 583	989 534	2 398 117	resultat fonctionnement = CAF brute
Résultats 2013 (c/002 en F et c/001 en I)	- 1 509 272	519 791	-989 481	
SOLDE D'EXECUTION 2014	-100 689	1 509 325	1 408 636	
Report 2014 RECETTES	1 488 033		1 488 033	
Report 2014 DEPENSES	-1 343 320		-1 343 320	
SOLDE des reports 2014	144 713		144 713	
RESULTAT CUMULE 2014	44 024	1 509 325	1 553 349	

CAF Brute	989 534	
Capital des emprunts	563 243	
CAF Nette	426 291	CAF nette = CAF brute – capital emprunts (hors 002 et 001)

3 

Budget Général – Résultats estimés 2015

	INVEST	FONCT.	TOTAL	Observations
Recettes	2 354 628	13 168 404	15 523 032	en attente validation Trésorerie
Dépenses	- 4 436 760	-12 332 593	-16 769 353	en attente validation Trésorerie
RESULTAT 2015	-2 082 132	835 811	-1 246 320	resultat fonctionnement = CAF brute
Résultats 2014 (c/002 en F et c/001 en I)	-136 609	1 526 027	1 389 417	
SOLDE D'EXECUTION 2015	-2 218 741	2 361 838	143 097	
Report 2015 RECETTES	à valider		à valider	à valider
Report 2015 DEPENSES	à valider		à valider	à valider
SOLDE des reports 2015				
RESULTAT CUMULE 2015	-2 218 741	2 361 838	143 097	en attente RAR

CAF Brute	835 811	
Capital des emprunts	-587 998	
CAF Nette	247 813	CAF nette = CAF brute – capital emprunts (hors 002 et 001)

4 

Budget Général – Impact des prêts contractés en 2015

Rappel CAF Brute 2015	835 811
Capital des emprunts 2015	-587 998
CAF Nette 2015	247 813

Nouveau prêt en 2015

Montant du prêt	Objet	Intérêt en 2016	Capital en 2016	Annuité totale	Conditions	Maturité
1 759 000	Préfinancement travaux PA Montfray – in fine	21 639	0	21 639	Euribor 3 ms + 1,21%	2019

Rachat terrain EPF (gymnase St Didier) de 2016 à 2019 pour 101 k€ par an
Rappel : Achat terrain en 2011 via EPF (800k€) et rachat 400k€ en 2015

Conseil du 08/02/2016

5 DROMES
SAINTE VALLEE

Budget Général – Résultats hors PA Montfray

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	Capital des emprunts	CAF Nette
RESULTAT 2014	1 408 583	989 534	-563 243	426 291
RESULTAT 2015	-2 082 132	835 811	-587 998	247 813
Solde PA Montfray 2014	236 799	-21 393		
Solde PA Montfray 2015	-378 589	-20 069		
RESULTAT 2014 hors Montfray	1 171 784	1 010 927	-563 243	447 684
RESULTAT 2015 hors Montfray	-1 703 543	855 880	-587 998	267 832

Montant annuel des avances versées à la SERL (216k€) à inscrire jusqu'en 2018.

Préconisations :

1. Rachats d'équipements décalés à 2017 pour limiter l'impact sur l'exercice à 136k€ (-2734+2070+528)
1. Contraintes 2016 : Raccordement ERDF (439+137k€) + raccords entreprises (100k€)
2. En 2020 : remboursement du prêt in fine (1759k€). Les ventes de terrains sont à affecter prioritairement à ce remboursement et donc à provisionner.

Conseil du 08/02/2016

6 DROMES
SAINTE VALLEE

B. Assain. collectif – Résultats estimés 2015

	INVEST	FONCT	TOTAL	Observations
Recettes	5 587 084	2 464 654	8 051 738	en attente validation Trésorerie
Dépenses	-7 306 701	-1 849 295	-9 155 996	en attente validation Trésorerie
RESULTAT 2015	-1 719 617	615 358	-1 104 258	résultat fonctionnement = CAF brute
Résultats 2014 (c/002 en F et c/001 en I)	3 355 973	12 142	3 368 115	
SOLDE D'EXECUTION 2015	1 636 356	627 501	2 263 856	
Reports 2015 RECETTES	2 414 400		2 414 400	à valider
Reports 2015 DÉPENSES	-3 245 500		-3 245 500	à valider
SOLDE des reports 2015	-831 100		-831 100	
RESULTAT CUMULE 2015	805 256	627 501	1 432 756	

Remarque : 2015 première année de rattachement des charges et produits à l'exercice

CAF Brute	615 358	
Capital des emprunts	-272 232	
CAF Nette	343 126	CAF nette = CAF brute - capital emprunts (hors 002 et 001)

Budget Ass. Coll. – Impact des prêts contractés en 2015

Rappel CAF Brute 2015	615 358
Capital des emprunts 2015	-272 232
CAF Nette 2015	343 126

Nouveau prêt en 2015

Montant du prêt	Objet	Intérêt en 2016	Capital en 2016	Annuité totale	Conditions	Maturité
1 000 000	STEP et réseaux bords de Saône	21 552	30 438	51 990	Fixe : 2,28%	2040

Hypothèse pour nouveaux prêts à contracter :

Durée 30 à 40 ans pour réseaux

20 à 25 ans pour équipement

Conseil du 08/02/2016

Assain. non collectif – Résultats estimés 2015

	INVEST	FONCT	TOTAL	Observations
Recettes		16 958	16 958	en attente validation Trésorerie
Dépenses		-59 985	-59 985	en attente validation Trésorerie
RESULTAT 2015		-43 027	-43 027	résultat fonctionnement = CAF brute
Résultats 2014 (c/002 en F et c/001 en I)		22 406	22 406	
SOLDE D'EXECUTION 2015		-20 621	-20 621	
Report 2015 RECETTES				Pas d'investissement au SPANC
Report 2015 DEPENSES				Pas d'investissement au SPANC
SOLDE des reports 2015				
RESULTAT CUMULE 2015		-20 621	-20 621	

CAF Brute	-43 027	
Capital des emprunts		
CAF Nette	-43 027	CAF nette = CAF brute – capital emprunts (hors 002 et 001)

Aménagement ZAE – Résultats estimés 2015

	INVEST	FONCT.	TOTAL	Observations
Recettes (compris stocks)	3 249 316	4 855 162	8 104 478	en attente validation Trésorerie
Dépenses (compris stocks)	-4 840 445	-4 855 705	-9 696 150	en attente validation Trésorerie
RESULTAT 2015	-1 591 129	-543	-1 591 672	resultat fonctionnement = CAF brute
Résultats 2014 (c/002 en F et c/001 en I)	32 606	328 048	360 654	
SOLDE D'EXECUTION 2015	-1 558 523	327 504	-1 231 018	
Report 2015 RECETTES				Pas de report en comptabilité de stocks
Report 2015 DEPENSES				Pas de report en comptabilité de stocks
SOLDE des reports 2015				
RESULTAT CUMULE 2015	-1 558 523	327 504	-1 231 018	

Remarque : recette attendue en 2016 du Budget Immobilier = 947 k€ (rachat emprise terrain Duqueine)

CAF Brute	-543	
Capital des emprunts	-240 532	
CAF Nette	-241 075	CAF nette = CAF brute – capital emprunts (hors 002 et 001)

Immobilier – Résultats estimés 2015

	INVEST	FONCT	TOTAL	Observations
Recettes	2 141 761	434 892	2 576 653	en attente validation Trésorerie
Dépenses	-894 729	-331 279	-1 226 009	en attente validation Trésorerie
RESULTAT 2015	1 247 032	103 612	1 350 644	resultat fonctionnement = CAF brute
Résultats 2014 (c/002 en F et c/001 en I)	-878 739	483 176	-395 563	
SOLDE D'EXECUTION 2015	368 493	175 996	544 489	
Reports 2015 RECETTES	0			Où valider
Reports 2015 DEPENSES	0			Où valider
SOLDE des reports 2015	0		0	
RESULTAT CUMULE 2015	368 493	175 996	544 489	

Remarque : dépense à prévoir en 2016 pour achat terrain Duqueine au BAZAE = 947 k€

CAF Brute	103 612	
Capital des emprunts	-222 761	
CAF Nette	-119 149	CAF nette = CAF brute – capital emprunts (hors 002 et 001)

Budget Immobilier – Impact des prêts contractés en 2015

Rappel CAF Brute 2015	103 612
Capital des emprunts 2015	-222 761
CAF Nette 2015	-119 149

Nouveau prêt en 2015

Montant du prêt	Objet	Intérêt en 2016	Capital en 2016	Annuité totale	Conditions	Maturité
1 500 000	Achat terrain Duqueine au BAZAE	18 165	0	18 165	Euribor 3 ms + 1,26%	2032

Rappel des modalités : différé d'amortissement de 2 ans lié à la progressivité des loyers du dossier Duqueine.

Transports – Résultats estimés 2015

	INVEST	FONCT	TOTAL	Observations
Recettes	14 442	892 686	907 128	en attente validation Trésorerie
Dépenses	-18 131	-980 545	-998 676	en attente validation Trésorerie
RESULTAT 2015	-3 689	-87 859	-91 549	résultat fonctionnement = CAF brute
Résultats 2014 (c/002 en F et c/001 en I)	-14 442	326 506	312 064	
SOLDE D'EXECUTION 2015	-18 131	238 647	220 516	
Reports 2015 RECETTES	0		0	
Reports 2015 DEPENSES	0		0	
SOLDE des reports 2015	0		0	
RESULTAT CUMULE 2015	-18 131	238 647	220 516	

Remarque : 2015 première année de rattachement des charges à l'exercice

CAF Brute	-87 859,18	
Capital des emprunts	0,00	
CAF Nette	-87 859,18	CAF nette = CAF brute – capital emprunts (hors 002 et 001)

Budget Général – Hypothèses d'évolution

DOTATIONS DE L'ETAT	2014	2015	Estimation 2016
Dotation d'intercommunalité	810 619	656 516	500 000
Evolution annuelle		-154 103	-156 500
Dotation de compensation	1 483 786	1 451 403	1 400 000
Evolution annuelle		-32 383	-51 000
Bonification (compétence OM)			+200 000
Cumul des baisses de dotation		-186 486	-393 986

IMPÔTS LOCAUX	Bases 2014	Bases 2015	Taux actuel	Produit	Estimation bases 2016	Hypothèse 1% + 5% **	Produit	Variation
Taxe d'habitation	43 466 k€	44 710 k€	6,38%	2 852,5 k€	45 000 k€	6,699%	3 014,5 k€	+ 162 k€
Contribution foncière des entreprises	10 445 k€	10 956 k€	22,07%	2 418 k€	11 000 k€	23,174%	2 549 k€	+131 k€

† Inchangé depuis 2008 pour ex CCSV

** sous réserve de la hausse autorisée (lien avec les taux communaux)

Conseil du 08/02/2016

Budget Principal – Investissements 2016

(dépenses contractuelles et prioritaires)

DEPENSES		REPORT 2015	Nvx Crédits 2016	TOTAL D 2016
HO Capital des emprunts	Admin générale		610 000	610 000
HO Amortissements, avances, et imprévus	Compta		240 000	240 000
HO Rachat Foncier EPF (gymnase + collège)	Sports		101 200	101 200
16 Pistes cyclables (Massieux)	Amgt Transport	146 000		146 000
31 Amgts urbains (Massieux, Reyrieux)	Amgt Transport	400 000		400 000
32 Maîtrise énergie (Civrieux, Trévoux, St Didier)	Environnement	76 500		76 500
39 Locaux d'insertion	Social	41 000		41 000
45 Espace culturel	Culture	47 000		47 000
49 Travaux bâtiments (assurance perçue)	Admin générale	95 500	10 000	105 500
49 Travaux de bâtiments	Culture	48 000	172 000	220 000
49 Travaux bâtiments (indemnité perçue)	Sports	38 500		38 500
58 Contrat Tourisme et Loisirs Adaptés	Tourisme - loisirs	20 200	30 200	50 400
75 Equipements sportifs nouveau collège	Sports	370 000	300 000	670 000
78 Parc d'activités de Montfray	Dvpt éco., emploi	437 000	455 700	892 700
86 Création identité CCDSV	Admin générale	39 300		39 300
89 Acquisition moulin de Reyrieux	Culture	105 000		105 000
91 ORC-Phase 3	Dvpt éco., emploi	50 800	55 000	105 800
Total Dépenses		1 914 800	1 974 100	3 888 900

Questions : revoir modalités attribution des aides ORC (suppression doublement) ?

Travaux sur bâtiments : assurance perçue en 2015 (toiture MEF - 37 k€) et en 2012 (toiture gymnase Reyrieux - 54 k€) et non provisionnée pour réalisation ultérieure

Budget Principal - Investissements 2016

(recettes contractuelles)

RECETTES		REPORT R 2015	Nvx credits R 2016	TOTAL R 2016
HO Amortissements, avances, FCTVA	Compta	400 000	960 000	1 360 000
29 Aménagements urbains (travaux)	Amgt Transport		11 000	11 000
39 Locaux d'insertion	Social	46 000		46 000
42 Valorisation des bords de Saône	Tourisme - loisirs	1 200	2 000	3 200
45 Espace culturel	Culture	122 000	33 000	155 000
47 Schéma de dvpt touristique	Tourisme - loisirs		6 500	6 500
58 Contrat Tourisme Loisirs Adaptés	Tourisme - loisirs	22 000		22 000
62 Actions PAH (expo itinérantes)	Culture	19 500		19 500
64 Achats vélos et VAE	Tourisme - loisirs	10 500		10 500
70 Locaux MICHAUD	Dvpt éco., emploi	546 500		546 500
75 Eqpts sportifs nouveau collège	Sports		116 000	116 000
78 Parc d'activités de Montfray	Dvpt éco., emploi		0	0
92 Historial du Curé d'Ars	Tourisme - loisirs	112 000	140 000	252 000
Total Recettes		1 279 700	1 268 500	2 548 200
Total Dépenses		-1 914 800	-1 974 100	-3 888 900
SOLDE		-635 100	-705 600	-1 340 700

Questions : date de vente des locaux Michaud ?

Budget Principal – Autres investissements D 2016

	DEPENSES		REPORT D 2015	Nvx Crédits D 2016	TOTAL D 2016
16	Pistes cyclables	Amgt Transport		110 000	110 000
21	Schéma Directeur Assainissement	Environnement	9 500		9 500
34	Ligne Lyon TREVoux	Amgt Transport		45 000	45 000
42	Valorisation des bords de Saône	Tourisme - loisirs	96 500	333 000	429 500
47	Schéma de dvpt touristique	Tourisme - loisirs		13 000	13 000
49	Travaux de bâtiments	Sport		238 500	238 500
56	Acquisition de matériel	Admin générale	25 000	15 100	40 100
56	Acquisition de matériel	Sports		5 000	5 000
56	Acquisition de matériel	Admin générale		9 000	9 000
57	Requalification des ZI	Dvpt éco., emploi	428 400	350 000	778 400
61	Parc de Cibeins	Environnement	30 000	5 000	35 000
62	Actions PAH (expo itinérante)	Culture	30 800	18 000	48 800
64	Achats vélos et VAE	Amgt Transport	1 400	3 500	4 900
68	Restauration du petit patrimoine	Culture	19 700	10 000	29 700
	Total Dépenses (1)		641 300	1 155 100	1 796 400

17 

Budget Principal – Autres investissements D 2016 (suite)

	DEPENSES		REPORT D 2015	Nvx Crédits D 2016	TOTAL D 2016
71	Micro-crèche	Social	2 200		2 200
83	Chemin du curé d'Ars	Tourisme - loisirs	6 000		6 000
85	Extension réseau bibliothèques	Culture	13 400		13 400
89	Restauration moulin Reyrieux	Culture		50 000	50 000
92	Historial du Curé d'Ars	Tourisme - loisirs	5 000	65 000	70 000
93	Cibeins-Valorisation éco-touristique	Tourisme - loisirs	15 000		15 000
95	Locaux OT de Trévoux	Tourisme - loisirs	52 400	6 400	58 800
96	Aménagement maison éclusière - 2	Tourisme - loisirs		30 000	30 000
97	Extension PAH	Culture	28 000		28 000
99	Réalisation d'un RAM	Social	20 000		20 000
100	Matériels chantier d'insertion	Dvpt éco., emploi		30 000	30 000
101	Accessibilité arrêts de bus	Amgt Transport		110 000	110 000
102	Crèche de Montfray - Fareins	Social		300 000	300 000
	Total Dépenses (2)		142 000	591 400	733 400

Total général dépenses (1+2)		783 300	1 746 500	2 529 800
-------------------------------------	--	----------------	------------------	------------------

18 

